

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE - MER
(O.R.S.T.O.M.)

Section de Démographie
Document de travail n° 5

BILAN DU THÈME :
«MIGRATION ET CROISSANCE URBAINE»

Michel PICOUET

BILAN DU THEME : "MIGRATION ET CROISSANCE URBAINE"

Par M. PICOUET

Migration et croissance urbaine concernent un même problème : celui de la distribution spatiale de la population. La migration en est le principal facteur d'évolution, la croissance urbaine l'un de ses aspects actuels le plus spectaculaire.

A l'inverse des autres phénomènes démographiques qui font intervenir le temps comme variable principale, l'étude de la répartition spatiale de la population introduit une nouvelle variable : l'espace. Cette variable joue déjà un rôle dans les autres phénomènes démographiques. Une population est rarement "fermée" et il est nécessaire d'éliminer l'effet perturbateur lié aux migrations.

Aussi, jusqu'à une époque récente il s'agissait en démographie plus de construire des indices (taux, quotients) qui permettent de comparer diverses populations indépendamment de leur répartition spatiale que d'étudier le phénomène lui-même. Ce n'est que récemment que les démographes, en raison de l'accroissement rapide de la mobilité interne et du progrès des techniques de collecte et d'analyse, ont commencé à se poser un certain nombre de questions d'ordre quantitatif sur la mobilité humaine et par là même sur la distribution de la population dans l'espace.

D'emblée, on s'aperçut que la migration, lorsqu'elle n'est pas considérée comme un phénomène secondaire posait des problèmes qui ne pouvaient être résolus d'une façon rigoureuse par les méthodes classiques de l'analyse démographique. Elles furent cependant utilisées pour l'analyse de la migration nette en raison de l'analogie analytique qui existe entre la migration nette et l'accroissement naturel. Mais l'analyse de la migration nette, même très élaborée, n'apporte pas de réponses satisfaisantes sur de nombreux problèmes. Elle ne dit rien des modifications de structure des populations en cause et dans tous les cas les composantes du solde sont inconnues et échappent à l'analyse.

Les recherches se sont donc orientées vers l'étude de la migration brute. Les types d'analyse vont s'inspirer autant de la méthode transversale mise au point pour l'analyse de la mortalité, que de la méthode longitudinale surtout utilisée dans l'analyse de la fécon-

dité. D'une manière générale les instruments d'analyse vont se révéler soit insuffisants, soit d'une adaptation délicate et souvent peu rentable. De nombreuses difficultés de la recherche démographique dans le domaine de l'évolution de la répartition spatiale de la population trouvent ainsi leur origine dans le fait que l'on utilise pour sa mesure et son analyse des instruments et des méthodes mises au point pour l'étude d'autres phénomènes démographiques.

De plus, les données utilisées sont dans la plupart des cas des sous-produits d'opérations statistiques sur la mortalité, la fécondité ou autres facteurs socio-économiques. Dans ces conditions, il devient problématique de retenir une définition rigoureuse de la migration, tant les éléments auxquels elle est soumise sont exogènes au phénomène (méthode de collecte, type de questions posées sur la migration, qualité du sous-produit, méthodes de codification de l'information, etc.).

Cet ensemble de difficultés explique que l'analyse démographique de la migration soit considérablement en retard sur l'analyse de la mortalité ou de la fécondité. Il obère également les axes actuels de la recherche en ce sens que les problèmes de définition et de mesure apparaissent à beaucoup comme primordiaux pour réaliser une analyse correcte des interactions entre migration et autres phénomènes démographiques.

Autrement dit, bien que dans l'ensemble les recherches soient menées de pair quelqu'en soit l'objectif ; elles s'articulent nécessairement dans un schéma chronologique que l'on peut résumer ainsi :

- problèmes de définition,
- problèmes de mesure,
- interactions entre migration et autres phénomènes démographiques : mortalité, fécondité, nuptialité.

Ces trois points intègrent en quelque sorte l'objectif propre à la démographie, à relier ensuite à un objectif plus large et plus explicatif mettant en jeu les implications socio-économiques des migrations.

L'approche théorique de l'évolution de la répartition spatiale de la population incorpore à ce moment-là la notion d'espace et peut déboucher sur des éléments explicatifs. Cette démarche nous paraît plus susceptible d'aboutir à des résultats opérationnels que l'élaboration de modèles explicatifs globaux sur la distribution spatiale de la population ou sur l'urbanisation, trop souvent purement théoriques, et qui n'ont donné jusqu'alors que des résultats dé-

cevents (1). Nous reviendrons plus en détail sur ce point dans la partie consacrée à la croissance urbaine.

C'est dans ce contexte, rapidement décrit, que l'on peut définir le cadre proprement dit des recherches entreprises sur la migration et la croissance urbaine par la section de démographie de l'ORSTOM et essayer de situer de futures axes de recherche (2).

1 - Situation des travaux de recherches sur la migration et la croissance urbaine (3).

Le problème a été abordé bien avant qu'il soit inscrit d'une manière spécifique dans le programme de recherche de la section. L'affectation d'un chercheur en 1968 sur ce thème pour étudier les migrations internes en Tunisie exprime dès cette date le surcroît d'intérêt qui se manifeste pour l'étude démographique du phénomène jusque là, surtout appréhendé selon une conception socio-géographique. Dans les années qui suivent les études et les enquêtes sur le sujet se développent rapidement. Actuellement, cinq chercheurs de la section sont directement intéressés par l'évolution du thème, quatre autres y participent d'une manière plus partielle, leurs objectifs principaux étant tournés vers d'autres thèmes.

-
- (1) Notons ici que les tentatives de modélisation peuvent avoir un aspect négatif sur les recherches en ce sens qu'elles privilégient souvent la systématisation des éléments explicatifs avec comme objectif principal d'exprimer en termes quantitatifs les facteurs inclus dans le modèle. Il peut en résulter des effets néfastes sur la définition des objectifs propres à chaque discipline et sur la connaissance en général. Sans nier l'importance et la nécessité des travaux tendant à ordonner dans un système cohérent les facteurs descriptifs et explicatifs d'un phénomène, il est important de rappeler que ce n'est qu'une fois connues les lois internes au phénomène que l'on peut envisager d'intégrer d'autres variables.
 - (2) Un questionnaire succinct sur le thème migration a été envoyé aux chercheurs démographes de la section. Les réponses ont permis de situer avec plus de précision l'orientation des travaux de recherches et les perspectives qui s'en dégagent (voir annexe).
 - (3) Un premier bilan sur l'évolution et perspectives de la recherche démographique sur la migration a été établi à l'occasion du IV colloque de démographie africaine consacré en partie aux migrations. Ce texte reprend un certain nombre d'idées exprimées à ce moment-là - se référer à Cahiers ORSTOM, n° 3, 1975.

- On abordera successivement :
- la définition de la migration
 - la mesure de la migration
 - l'analyse démographique de la migration
 - la croissance urbaine
 - études complémentaires

1.1. - Définition de la migration

L'originalité des travaux de l'ORSTOM dans ce domaine tient à ce qu'ils sont nés d'une nécessité méthodologique. Axés sur l'amélioration des instruments de collecte, les chercheurs ont expérimenté des méthodes nouvelles d'observation démographique, qui les ont conduit à prendre en compte les mouvements migratoires même lorsqu'ils ne faisaient pas partie des objectifs initiaux. C'est en effet par le biais des opérations à passages répétés que toute une série de recherches ont pu être faites sur le concept migration et qu'un certain nombre de typologies a posteriori ont été mises au point.

Cela ne s'est pas fait sans mal. Il est ainsi relevé que la distinction entre déplacements temporaires et définitifs basée sur la durée de présence au lieu de destination ne peut être définie sans arbitraire, que les critères de résidence applicables dans une région ne peuvent être appliqués dans une autre, que la notion de durée est tout à la fois relative et subjective etc. C'est en fait la difficulté la plus souvent évoquée par les chercheurs. Le problème est d'autant plus ressenti qu'il n'existe pas de cadre a priori dans lequel pourrait s'inscrire un essai de typologie et que l'adéquation entre la définition du phénomène et sa mesure est loin d'être faite.

Pour dépasser la complexité du problème, la tentation est grande de chercher des relations explicatives permettant de classer plus ou moins aisément les différents aspects de la migration (par exemple par l'étude des raisons du déplacement objectives ou non ; reconnues ou inconscientes, ou recours à des notions socio-économiques, psychologiques et à la limite psychiatriques). En fait, il s'agit ici de digressions qui n'apportent pas de solutions au problème quantitatif qui se pose au démographe (4).

(4) Ceci est bien apparu au Colloque de Ouagadougou, janvier 1975, lors de la séance consacrée à ce sujet. Chaque intervenant avait à proposer une définition, soit qu'elle correspondait mieux à son sens aux réalités du pays, soit qu'elle s'intégrait dans un système de référence particularisée.

Celui-ci cherche d'abord à se débarrasser de toutes les interférences introduites par les méthodes d'observation. Ceci l'amène à aborder un certain nombre de concepts objectivement indépendants du phénomène à définir. Ainsi en est-il du concept de résidence qui sert de support à la définition de la migration dans la plupart des recensements et enquêtes. D'abord rudimentaires, les critères de résidence se sont affinés et on a pu faire la distinction a priori entre la résidence collective et la résidence individuelle ou familiale, entre les résidents absents pour des raisons classifiées (maladie, service militaire, étude, visites...) et les non-résidents. Néanmoins, une grande part d'arbitraire demeure dans les définitions retenues surtout au niveau de la classification entre visiteur, immigrant et résident ou entre absent résident et absent émigrant, de plus, il n'est pas tenu compte des doubles ou triples résidences. Il n'y a pas forcément une correspondance mathématique exacte entre non-résidents et migrants (5).

On s'est donc attaché à dépasser la notion de changement de résidence en lui adjoignant d'autres critères : tels la durée du déplacement, le lieu de destination, l'intention, la périodicité etc. en distinguant a posteriori les différents types de déplacements. C'est la méthode la plus couramment employée dans les enquêtes récentes. (Notons qu'elle est inapplicable dans un recensement où le nombre de questions est forcément limité). On s'est par ailleurs référé d'une manière plus précise au logement plutôt qu'à la résidence. Cette notion de logement est implicite dans de nombreuses enquêtes, l'unité échantillon étant souvent le logement ; défini comme "local d'habitation formant un tout étant destiné à abriter un ménage et un seul" (6).

Bien que la notion de changement de logement soit plus satisfaisante que la notion de changement de résidence, elle est encore insuffisante car elle rattache l'individu à un seul lieu alors qu'il peut fréquenter d'autres lieux tout en gardant le même logement. Si ces lieux sont concentrés autour du logement, la notion de logement est suffisante, c'était le cas général dans la plupart des pays il y a peu de temps, mais les relations des individus se sont aujourd'hui considé-

(5) "La durée de présence comme critère de distinction entre résidents et migrants". B. LACOMBE. Communication pour le 4e Colloque de Démographie africaine. Ouagadougou. 20-25 janvier 1975.

(6) "Mesure et Analyse des migrations". D. COURGEAU. Colloque National du CNRS. Octobre 1975. Paris.

ablement étendues (7) de sorte qu'il est nécessaire de faire intervenir une nouvelle dimension : c'est la notion d'espace de vie relevée par CHEVALLIER (8), c'est-à-dire l'espace constitué par tous les lieux avec lesquels un individu peut être en rapport à un moment donné. Il y a alors migration lorsqu'il y a changement de l'espace de vie (9).

Sans nous attarder à développer outre mesure la controverse qui peut s'établir sur la définition de l'espace de vie d'un individu (voir note 4), notons que cette notion pour être utilisable par le démographe doit être singulièrement restreinte à quelques lieux qui puissent être quantifiables.

On s'aperçoit alors qu'il y en a très peu et que l'homogénéité des données est quasi inexistante. De sorte que l'on se contente de définir la migration comme changement de logement. L'apport des enquêtes rétrospectives ou à passages répétés est dans ce domaine très positif puisque sans aboutir à l'élaboration de typologies a priori on a pu éclairer un certain nombre de problèmes sur les durées à prendre en compte pour classer mouvements temporaires, saisonniers ou définitifs ou sur les relations entre modalités du déplacement (individu isolé, groupe familial ou non) et les types de déplacements (visites, travail saisonnier, départ définitif, colonisation, etc.).

Ces progrès vers une définition plus opérationnelle et surtout directement en rapport avec le phénomène lui-même ont été rendus possibles par les recherches menées sur l'amélioration des instruments de mesure.

1.2. - La mesure de la migration

La relation étroite qui existe entre l'unité de la migration employée dans l'analyse et la méthode d'observation qui a permis de l'obtenir tient à la discontinuité particulière que chaque méthode introduit dans le champ d'observation. Les migrations s'effectuent en effet de façon continue dans un espace qu'elles modifient, dès lors

-
- (7) En Afrique, comme en Europe et autres continents, les progrès des transports, leur faible coût, ont probablement plus accru les déplacements temporaires (visites, familiales ou amicales, tournées professionnelles, vacances) que des déplacements définitifs.
 - (8) "Espace de vie ou espace vécu ? L'ambiguïté et les fondements du concept d'espace vécu". L'espace géographique, n° 1, 1974.
 - (9) "La définition de la migration". IV Colloque de Démographie africaine, janvier 1975. Ouagadougou. D. COURGEAU.

seuls les registres de population peuvent en principe les enregistrer sans discontinuité. Mais les travaux menés en Belgique (TERMOTTE) ont montré les difficultés énormes de dépouillement que suppose une exploitation de ces registres (10). Ils sont par ailleurs très rares.

On a donc essayé de limiter les discontinuités ou plutôt de les contrôler a priori. Par exemple en introduisant au niveau de la méthode d'observation une discontinuité dans le temps définie par des intervalles d'observation petits et bien délimités s'échelonnant dans le temps ; c'est le principe de l'enquête à passages répétés. On obtient alors un certain nombre de séquences dans lesquelles les changements de logements sont bien observés. Subsiste néanmoins la dépendance à l'égard du découpage du territoire. Cette dépendance limite les possibilités de situer le migrant dans un continuum "espace-temps", mais elle s'avère indispensable si l'on veut construire des matrices origine-destination si utiles pour l'analyse et l'élaboration de perspectives.

L'utilisation des biographies (HAERINGER) en Côte d'Ivoire, ou l'étude des généalogies (RAVAULT) à Tahiti permet de s'affranchir d'une certaine manière de cette dépendance, mais les essais réalisés sont limités et leur passage à un stade opérationnel pose des problèmes non résolus (11).

A la contrainte du découpage du territoire s'ajoute celle de l'importance des effectifs à observer pour obtenir des résultats significatifs et éviter que l'information recueillie ne se transforme en peau de chagrin dès que l'on veut faire intervenir dans l'analyse le rang de migration ou l'âge du migrant... De même si l'on veut repérer l'ensemble des catégories de migration il est nécessaire de recourir à des enquêtes très lourdes. C'est le cas en partie des grandes enquêtes nationales réalisées dans le Maghreb (12) qui évitent du fait des effectifs observés (400.000 en Algérie, 140.000 en Tunisie) les problèmes de signification mais conservent une grande part d'arbitraire dans la distinction entre les mouvements temporaires et les mouvements définitifs, ceci en raison d'une période d'observation trop courte pour

(10) "Statistiques migratoires directes. Le registre de population" C. TERMOTTE. IV Colloque National du CNRS. Caen 1973.

(11) "Sources et analyse des données démographiques". III partie, chap. V. Les Migrations par M. PICOUE. INED-INSEE-ORSTOM-MICOOP. 1974.

(12) "Les enquêtes démographiques à passages répétés. Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar. Méthodologie". ORSTOM-INSEE-INED. 1971.

enregistrer tous les déplacements, notamment les migrations avec retour (13).

Pour résoudre ces problèmes (signification des données, élargissement du champ de l'observation) on a cherché d'autres méthodes s'inspirant toutefois de l'expérience acquise par les enquêtes à passages répétés. Les deux méthodes expérimentées, l'une en Haute-Volta, l'autre en Tunisie sont spécifiques au phénomène, il s'agissait dans les deux cas d'observer sur un laps de temps suffisant les courants migratoires entre aires de départ et aires d'arrivées.

En Haute-Volta l'enquête renouvelée repose sur l'étude du devenir de la population enquêtée en 1960-1961 (14) par une autre enquête sur le même échantillon, l'intervalle entre les deux enquêtes est de 12 ans. Le renouvellement d'une enquête après un intervalle pluri-annuel offre de nombreux avantages : repérage dans le temps précis, possibilités d'analyse longitudinale, meilleure observation des mouvements temporaires de longue durée, etc. Si les inconvénients existent (nécessité de posséder des archives d'enquête en bon état, problèmes d'identification des individus), ils ne sont pas insurmontables comme l'a montré la réalisation de l'enquête Haute-Volta (15). Les résultats obtenus laissent présager d'une manière favorable l'extension de la méthode à d'autres pays qui auraient conservé dans leurs archives les documents d'enquêtes moins récentes. Notons que les documents d'un recensement peuvent également être utilisés comme c'est le cas actuellement dans l'enquête réalisée au Togo (16).

En Tunisie le principe de l'enquête par palier était de remonter à contre courant les flux migratoires des pôles d'attraction

(13) Le coût énorme de ce type d'enquête contraint à un nombre de passages réduit. La durée d'observation des enquêtes nationales à passages répétés dépasse rarement une année.

(14) "Les émigrations en Haute-Volta" R. CLAIRIN. INSEE.

(15) "Présentation méthodologique d'une enquête sur les migrations. Enquête renouvelée après un intervalle pluri-annuel" J. VAUGELADE. Cahier ORSTOM. n° 4. 1972.

"Approche des migrations temporaires et définitives par une enquête renouvelée en Haute-Volta : région Mossi - 1973"

A. QUESNEL et J. VAUGELADE.

in Actes du IV Colloque de Démographie Africaine - Ouagadougou, 20-24 janvier 1974, pp. 94-107.

(16) Enquête par sondage renouvelant le recensement de 1970 (8.500 personnes) plus une enquête fécondité et une enquête migration portant sur 2.000 migrants. 1976. A. QUESNEL et P. VIMARD.

principaux aux zones d'émigration par une succession d'enquêtes qui se déduisent les unes des autres. L'ensemble du réseau migratoire est ainsi parcouru avec la possibilité de stratifier a priori les échantillons à observer et éviter ainsi le problème des effectifs non significatifs. Renouvelée sur une période de trois ou quatre ans (période nécessaire pour couvrir le champ d'observation) la méthode permettrait de connaître la situation du potentiel migratoire des régions concernées et de suivre la façon dont il s'écoule. L'inconvénient majeur tient à la nécessité d'exploiter rapidement chaque phase (ce qui n'est pas toujours réalisable) et de trouver un système cohérent intégrant l'ensemble de l'information recueillie (17).

Enquêtes rétrospectives, à passages répétés, enquêtes renouvelées, c'est toute une nouvelle panoplie de méthodes qui est maintenant disponible pour satisfaire la spécificité de l'analyse des migrations. Les résultats obtenus ont permis d'affiner les concepts attachés au phénomène, d'orienter l'analyse vers des voies jusque là peu exploitées faute de données (dynamique migratoire, analyse longitudinale). Beaucoup d'efforts restent à faire pour aboutir à un instrument idéal de mesure de la mobilité et les expériences sont à poursuivre. Il est à signaler que l'ORSTOM est dans ce domaine fort avancé et que les enquêtes menées sur les migrations ont trouvé un écho scientifique intéressé (Liège 1973 - Buenos Aires 1974 - Ouagadougou 1975).

1.3. - Travaux d'analyse démographique sur les migrations

Ils commencent à être abordés, se développant rapidement en raison des données apportées par les enquêtes et les recensements. Si l'on se réfère à la définition que L. HENRY donne de l'analyse démographique : "L'analyse démographique classique a pour objet d'éliminer du phénomène étudié l'influence des effectifs, des structures et des autres phénomènes", on constate que trop peu d'analyses de ce type ont été réalisées.

Cela tient d'abord au manque de données et à la priorité de fournir une base statistique sûre à l'étude de la mobilité et ensuite à la tendance à considérer l'analyse du phénomène comme indissociable des variables socio-économiques. Ainsi il est dit... qu'on ne peut guère trouver de relations statistiques causales dans la migration, (telle qu'actuellement la statistique la cerne) alors qu'on peut en déceler dans la fécondité... B. LACOMBE 1972. En fait, l'analyse purement dé-

(17) "Etudes de cas concrets - L'Enquête Migration et Emploi - Tunis 1972-1973". In : Actes du IV Colloque de Démographie Africaine - Ouagadougou, 20-24 janvier 1974, pp. 131-144.

mographique est descriptive aussi bien pour la fécondité, la mortalité que les migrations. Si l'on veut l'expliquer il faut le plus souvent intégrer d'autres variables : sanitaires, médicales, sociologiques, économiques... D. BENOIT et J. VAUGELADE 1976.

Il est probable qu'une certaine confusion continue de régner au niveau analytique en raison de la prééminence dans l'observation des faits explicatifs plutôt que descriptifs. Pourtant les méthodes d'analyse ont progressé, permettant l'approche démographique au sens d'isoler les phénomènes à l'état pur et de séparer les facteurs dont dépendent les faits démographiques observés. Aussi c'est dans cette direction qu'il convient d'accroître l'effort. C'est en fait par une connaissance scientifique des limites de l'analyse purement démographique que l'étude des migrations peut être prolongée en réinsérant les variables socio-économiques (18).

Ceci dit, cette dualité dans l'approche scientifique apparaît comme un élément dynamique de l'analyse. Si les travaux sur la mobilité en portent plus la marque que les autres phénomènes démographiques c'est en raison de l'intervention d'un plus grand nombre de facteurs psychologiques et socio-économiques qui se combinent à un ensemble d'éléments endogènes déjà fort complexe.

C'est ce qui ressort des recherches réalisées par les démographes de la section que l'on peut classer suivant qu'ils ont trait aux interactions entre les phénomènes démographiques ou à la dynamique migratoire.

Ainsi, outre les travaux intimement liés aux problèmes de mesure (formalisation des concepts, typologies des déplacements, recherche sur la durée de présence, etc.) on peut signaler dans le premier type de recherches celles entreprises sur :

- l'analyse par génération avec intervention du rang suivant les principes de l'analyse longitudinale,
- les relations entre la durée de résidence et la probabilité de migrer,
- la mobilité passée et la mobilité du moment,
- l'âge des migrants,
- la relation entre niveaux de fécondité et la migration,
- la relation entre nuptialité et mobilité.

(18) C'est dans ce sens là que conclut D. COURGEAU dans un récent article sur la mesure et l'analyse des migrations. Colloque du CNRS. Paris octobre 1975.

Dans le deuxième type de recherches, les résultats, plus en rapport avec les procédures d'enquêtes, sont plus nombreux. Il portent principalement sur :

- la description des circuits migratoires,
- le mécanisme de formation des flux,
- les caractéristiques et les modalités des déplacements,
- la formation des stocks d'absents pour l'étude des flux,
- la systématisation des itinéraires.

1.4. - La croissance urbaine

Est-il implicite que les démographes s'intéressent à la croissance urbaine ? Certes, encore faut-il savoir dans quel contexte cet intérêt se manifeste et lever un certain nombre d'ambiguïtés.

Face aux nombreux travaux sur le sujet, aux tentatives multiples de modélisation (19) ou aux essais théoriques sur la croissance régionale (20), on relève à l'évidence le paradoxe né de la diversité des théories devant l'absence d'une solution réellement opérationnelle. Chaque théorie permet bien d'apprécier les effets de diverses modifications : transport, zonage, création de centres secondaires, pôle d'industrialisation etc., mais dès qu'il s'agit de passer à la répartition spatiale des habitants, les conclusions divergent.

De même, les résultats fondés sur une économie urbaine ou une sociologie urbaine ont conduit à des impasses théoriques, dont les polémiques qui s'instaurent sur les pratiques urbanistiques ne sont que le reflet. En réalité, il semble que l'on ait vu trop grand et que l'on a essayé encore une fois de rendre théorique ce qui n'est apparemment que pratique.

Le problème auquel on est confronté tient en effet à une nouvelle distribution de l'espace en fonction de facteurs extrêmement divers dont les plus importants semblent être l'accroissement de la population, l'émiettement de la relation directe entre population et ressources agricoles et la propagation rapide du progrès économique et social. Pour le résoudre il faut prendre des mesures : aménager

(19) On trouve un résumé pertinent sur ces tentatives dans "Modèles d'urbanisation. Analyse bibliographique" réalisée par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région parisienne.

(20) "Regional growth theory" A. RICHARDSON 1973.

l'espace urbain, reconsidérer les fonctions régionales nouvelles, envisager l'affectation de zones entières à des fonctions nouvelles. Chaque mesure entérine dans les faits un choix politique qui s'appuie sur un certain nombre de techniques. Cela signifie que la croissance urbaine n'est pas un objet d'analyse en soi, ce qui l'est ce sont les conséquences des facteurs évolutifs (croissance démographique, nouveaux besoins sociaux, rapports écologiques, activité économique...) sur les concentrations de population. C'est la connaissance de ces conséquences qui peut orienter le choix d'une stratégie d'aménagement de l'espace. Celle-ci apparaît alors comme une technique essentiellement dynamique liée à des impératifs qui ne peuvent être que politiques... (21).

Dès lors, il semble que la place de chaque discipline soit plus clairement définie. En démographie par exemple il s'agira d'étudier les effets des différences de mortalité, de fécondité et d'une manière générale les conséquences des processus d'évolution des schémas démographiques suivant le degré de concentration de population ou les effets de la formation de potentiel migratoire dans certaines zones..., en économie, les conséquences des différences de revenus, du rendement du capital ou de la distribution des flux économiques..., en sociologie les conséquences du progrès social, des nouveaux comportements ou de l'élargissement des schémas de relations attachées à l'individu...

Cette démarche évite de considérer, du moins en ce qui concerne le processus d'urbanisation tout à la fois comme une condition fondamentale du progrès économique, social et technique et comme une conséquence inéluctable de ce même progrès. En ce sens l'objectif est moins de rendre compte de la présence du phénomène que de saisir le rythme auquel il se produit. Dans ce contexte deux problèmes se posent au démographe :

- définir le champ de l'étude, autrement dit la ville, l'urbain ;
- étudier les composantes de la croissance urbaine en termes quantitatifs.

(21) Les exemples ne manquent pas dans ce domaine : Pikine au Sénégal, villes satellites ou de colonisation en Amérique Latine, villes nouvelles périphériques en France, boroughs en Angleterre, etc.

1.4.1. En laissant de côté la notion sociologique de l'urbain plus attachée à la propagation d'un type de vie (22) qu'à la concentration des effectifs, la définition de l'urbain pose le problème plus général de la mesure de la distribution de la population dans l'espace (23). Les travaux de nombreux auteurs sur la question (entre autres DACEY, HAGESTRANG, REILLY, TEKSE, ZIPF...) montrent la complexité du problème sinon l'incapacité actuelle que l'on a à sortir des définitions empiriques ou administratives qui distinguent l'urbain du rural.

Jusque là les démographes se sont peu intéressés au problème, le signalant à l'occasion, mais se contentant d'utiliser des typologies très simples tirées des nomenclatures des communes ou d'agglomérations à l'usage des recensements. Il est évident que cela est insuffisant. Tout incite à penser en effet que la définition jusque là admise de la ville avec son centre, son réseau de communications y accédant, ses faubourgs... est dépassée et qu'il faut s'attacher à chercher une conceptualisation nouvelle intégrant les notions de tissus urbains continus, ou discontinus, des villes linéaires, des conurbations de hiérarchie fonctionnelle et d'opportunités de localisations. Il y a là un certain nombre de recherches à entreprendre, surtout dans les pays peu développés où le phénomène revêt un caractère exceptionnel autant par sa vitesse d'évolution que par l'acuité du problème politique qu'il pose (24). La redistribution spatiale de la population qui s'opère au Cambodge et au Vietnam n'est-elle pas le signe que l'urbanisation n'a plus pour beaucoup ce sens positif que nous lui donnons volontiers ?

(22) Cette notion rendue célèbre par la formule "Urbanism as a way of life" de L. WIRTH (in the American Journal of Sociology 1938), apparaît très critiquable dès qu'il s'agit de la rendre opérationnelle : les caractères urbains sont très différents selon les pays, ils ne sont pas transposables et leur évolution rapide rend difficile les comparaisons dans le temps. Le concept démographique, bien que non exempt de difficultés échappe dans une certaine mesure aux difficultés inhérentes à la comparaison entre caractères urbains sur le plan historique et entre zones.

(23) Voir "The measurement of population distribution" O.D. DUNCAN, Population Studies, Vol. XI, n° 1, juillet 1957, et la mesure de la population dans l'espace, BIRABEN et DUHOURCAU, Population n° 1, 1974.

(24) "Typologie fonctionnelle des villes en Afrique Noire et à Madagascar". M. ROCHEFORT. Colloque du CNRS. Talence 1970.

1.4.2. Le deuxième type de problèmes est surtout étudié au niveau d'aires métropolitaines ou fonctionnelles qui paraissent mieux indiquées en l'état actuel des choses qu'une région ou pays pour constituer le cadre géographique approprié à l'étude des composantes de la croissance urbaine. Cela tient à l'homogénéité économique d'une aire métropolitaine et au fait que ses limites coïncident avec celles d'un marché unique du travail. Ceci facilite grandement les problèmes de définition et le démographe peut travailler sur des limites relativement précises. Les études sur les effets de structure, sur les interactions entre les phénomènes démographiques ont ainsi eu pour cadre l'aire urbaine de Tunis. Les enquêtes menées sur l'aire métropolitaine de Dakar devraient également apporter des éléments d'analyse intéressants ; de même les travaux entrepris au Congo et au Vénézuéla (conurbation de Caracas). Pour l'heure, il n'y a pas d'étude démographique qui soit envisagée sur l'ensemble du tissu urbain.

1.5. - Etudes complémentaires

Un certain nombre d'études à caractère plus explicatif ont été menées à l'occasion d'enquêtes spécifiques. Retenons surtout les études sur les motifs de la migration (Dakar, Tunis, Haute-Volta) sur les comportements en matière de planification des naissances des migrants et non-migrants (Tunis, Dakar), sur les relations entre la migration et l'emploi (Tunis, Caraïbes, Haute-Volta), sur les relations entre migration et situations sociales, religieuses, ethniques, sanitaires (Cameroun, Tunisie, Sénégal).

2 - Propositions

Il ne s'agit pas de programme en soi, mais d'idées à développer poursuivant les travaux actuels et s'inspirant dans une large mesure des réponses des chercheurs.

2.1. - Propositions concernant la définition et la mesure de la migration

- I. Poursuivre les enquêtes spécifiques à la mobilité selon les nouvelles méthodes (passages répétées, renouvelées par palier, étude des biographies, des généalogies).

II. Mettre au point à partir des enquêtes déjà réalisées des typologies a priori des déplacements temporaires et définitifs.

III. Elaborer une stratégie de la collecte des migrations avec propositions d'un système d'enquête de formalisation axée sur la typologie des déplacements et la conceptualisation de l'espace géographique individuel ou collectif. L'objectif est de pouvoir replacer les types de déplacements observés suivant différentes méthodes dans une typologie plus large des migrations (proposition corollaire de II).
(II et III ont un caractère pluri-disciplinaire).

2.2. - Proposition concernant l'analyse purement démographique de la migration

IV. Développer les recherches sur la dynamique migratoire. Entre autres : formation du stock d'absents par l'étude des flux, intervention du rang de la migration...

V. S'intéresser aux mécanismes migratoires déterminés par un processus de retour à un équilibre démographique d'une population soumise à une catastrophe naturelle (sécheresse, inondations, etc.) par exemple dans le Sahel.

VI. Intensifier les études sur les interactions entre migration et autres phénomènes démographiques :

- Effets de la migration sur les schémas de mortalité, de fécondité et de nuptialité des populations de départ et d'arrivée, exemples : "Mesure de la baisse de fécondité due à la séparation des couples par suite de la migration du mari" ou "Effets de la transformation des schémas de nuptialité sur la fécondité en zone d'accueil".

- Influence des disparités démographiques sur l'intensité du phénomène migratoire (notion de potentiel migratoire différentiel).

2.3. - Propositions concernant les relations entre les aspects démographiques et les aspects socio-économiques de la mobilité

VII. Préciser les motifs du déplacement en relation avec les caractéristiques démographiques des migrants.

VIII. Etudier les phénomènes d'intégration dans les communautés d'accueil au niveau des comportements démographiques (nuptialité, fécondité).

IX. ... les flux économiques se concentrent en des points et se diffusent selon des axes dont la localisation, le fonctionnement et l'articulation obéissent à des lois qu'il convient de déterminer... *

Essayer dans cette optique de relier la mobilité humaine au système de diffusion de la croissance économique dans l'espace. Il serait en effet intéressant de voir dans quelle mesure les flux migratoires ne suivent pas un circuit identique aux flux économiques mais en sens contraire.

2.4. - Proposition concernant l'analyse de la croissance urbaine

X. Engager d'une manière plus précise des travaux d'analyse sur le degré de concentration de la population : définition du niveau d'urbanisation en relation avec les nouveaux concepts sur la distribution spatiale de la population, typologie a priori... Ex. les travaux effectués aux USA sur les zones urbanisées (urbanized areas) englobant villes centrales et banlieues sans tenir compte des limites officielles, et les zones métropolitaines (standard metropolitan statistical areas) couvrant une métropole et son aire d'influence immédiate à partir d'unités administratives bien définies, les counties (voir U.S., Bureau of the Census).

XI. Poursuivre les études sur les composantes démographiques de la croissance urbaine.

(X. en collaboration par exemple avec Ph. HAERINGER. Voir promotion d'une écologie urbaine à l'ORSTOM).

X X
X

* "Développement et région". G. WINTER. Journées du travail de Yaoundé 1972.

Ce texte, bien que s'inspirant des recherches faites et des réponses des chercheurs reflète dans une large mesure des idées de l'auteur sur la question, en ce sens il ne peut être qu'une base de discussion à remanier ou à compléter, surtout au niveau des propositions qui définiront les programmes à venir.

On s'est attaché à replacer les travaux sur les populations africaines et d'autres pays du Tiers Monde dans un contexte plus thématique en faisant référence au cadre général des recherches entreprises sur le sujet. Ceci afin de mettre en relief aussi bien les points forts des travaux menés à l'ORSTOM que les lacunes.

Pour la section démographique, on peut dire, et c'est tout à son honneur, que c'est la mesure qui a primé. Parce qu'il est plus logique de se donner des bases sûres d'analyse que de mener une analyse sur des chiffres défectueux. Par ailleurs, l'absence de données conduisait à cette problématique. Néanmoins, il apparaît nécessaire d'orienter une partie de nos efforts vers l'analyse et de recueillir le fruit de notre expérience en matière de mesure. Cela implique d'abord d'être au courant des recherches les plus actuelles sur le sujet, de voir dans quelle mesure elles correspondent aux problèmes des pays dans lesquels nous travaillons ; enfin de systématiser nos objectifs d'analyse en fonction de ces problèmes.

M.R. PICOUET

Caracas, le 16 février 1976

ANNEXE I

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX CHERCHEURS DEMOGRAPHES

(Préparation du Comité Technique du 26 avril 1976)

Ce cours questionnaire sur le thème migration comporte deux parties : la première a trait aux opérations statistiques en cours ou réalisées et aux travaux de recherche des chercheurs de la section ; la seconde se réfère aux axes actuels de la recherche sur la mobilité et à l'intérêt qu'il suscite aux chercheurs de la section.

Première partie

- 1 - Décrivez les opérations statistiques réalisées ou en cours ayant trait au thème migration en précisant s'il s'agit d'opérations spécifiques ou dérivées, puis méthode, lieu, date, effectif, objectif, etc.

ex : Enq. Mig. Emploi - Tunis 1972-1973 - Agglomération de Tunis - 2 passages à 1 an d'intervalle, avril 1972 et avril 1973 - 2.000 ménages - mise en application de la méthode de collecte par palier + mécanisme de formation des flux sur Tunis + incidences démographiques.
- 2 - Quelles conclusions ces opérations vous permettent-elles d'apporter à la méthodologie de la collecte des migrations ?
- 3 - Présentez sommairement les travaux de recherche : objectif (ex. : étude de la relation entre l'âge du migrant, le rang de la migration et la durée du séjour), état actuel des travaux, résultats s'il y a lieu, publications en cours ou réalisées (pour ces dernières, si elles sont répertoriées dans la bibliographie du bulletin de liaison, rappelez seulement la référence).
- 4 - La plupart des études sur les migrations font état de difficultés d'analyse particulières à la migration. Quelles difficultés essentielles avez-vous rencontrées dans vos travaux de recherche ; collecte, définitions et concepts, effectifs trop petits, nombre d'indices importants à prendre en compte pour inclure d'autres variables démographiques, etc.

Deuxième partie

5 - L'analyse démographique de la migration a fait ces dernières années un grand pas notamment avec les travaux de COURGEAUD, GUNSBURG, HENRY, MORRISON, MYERS, TUGAULT, et bien d'autres. Parmi les thèmes (la liste n'est pas limitative) quels sont ceux pour lesquels vous manifestez le plus d'intérêt :

- A - Définition de la migration - résidence, logement, durée....
- B - Mécanisme de formation des flux
- C - Systématisation des itinéraires migratoires
- D - Analyse longitudinale de la migration
- E - Migrations et découpage du territoire
- F - Caractéristiques du migrant
- G - Interactions entre mobilité et phénomènes démographiques
- H - Migration différentielle
- I - Modèles de migration

6 - Quelles sont les recherches actuelles qui vous paraissent les plus directement applicables à la recherche de la mobilité dans les pays du Tiers Monde ?

7 - Pour un certain nombre de chercheurs, l'analyse purement démographique de la migration ne peut aboutir complètement* si elle ne se réfère pas à une analyse plus large intégrant les variables socio-économiques. Qu'en Pensez-vous ?

8 - Dans cet ordre d'idée, que peut-on envisager :

- la poursuite d'études démographiques avec la mise en application de nouveaux instruments d'analyse,
- l'utilisation d'enquêtes pour vérifier telle ou telle loi,
- mener de pair analyse démographique et analyse socio-économique,
- etc.

* comme c'est le cas pour la mortalité et la natalité.

- 9 - Quels aspects socio-économiques ou géographiques de la mobilité vous paraissent les plus importants pour dépasser les difficultés de l'analyse démographique dans ce domaine :
- relations personnelles ou collectives
 - variables socio-économiques
 - motivations
 - structuration de l'espace, etc.
- 10 - Avez-vous un thème de recherche particulier à proposer sur la migration ?
- 11 - Dans quel sens souhaiteriez-vous que le thème migration soit orienté par la section :
- Définition et mesure de la migration - enquêtes expérimentales, mise en oeuvre des nouvelles méthodes de collecte...
 - Analyse démographique de la migration.
 - Migration et croissance urbaine.
 - Migration et développement régional.
 - Systèmes économiques et évolution de la mobilité...
- 12 - Y a-t-il dans votre programme actuel ou à venir un aspect de votre recherche qui touche au thème Migration, même s'il ne s'agit pas de vos principaux objectifs, (notamment en ce qui concerne les interactions entre migration et phénomènes démographiques, ex. : à partir de l'enquête fécondité Dakar, relation entre rang de naissance et rang de migration de la femme ?).
- 13 - Quelle priorité accorde-t-on aux problèmes de migration dans les pays où vous travaillez ? Cela a-t-il une correspondance avec une réalité nationale, continentale ou internationale ?
- 14 - Avez-vous connaissance de pays, organismes, instituts... qui seraient intéressés par l'analyse de la mobilité et susceptibles d'avoir recours aux chercheurs de la section ?
- 15 - Des études comparatives au niveau de pays ou de continents sur les phénomènes de mobilité vous paraissent-elles actuellement possibles et dans l'affirmative seriez-vous intéressés pour inscrire de telles recherches dans le programme à venir ?

ANNEXE II

Outre l'élaboration du texte lui-même, les réponses des chercheurs (*) au questionnaire ont permis d'établir un tableau des enquêtes démographiques réalisées ou en cours sur le sujet, de dresser une liste des principales difficultés rencontrées soit au niveau de la mesure, soit au niveau de la collecte et de classifier les thèmes spécialisés suivant la priorité qui leur a été accordée.

Tableau des enquêtes démographiques ayant trait à l'étude de la mobilité (voir page suivante).

Liste des difficultés rencontrées

. Au niveau de la définition et de la mesure :

- problème de la définition du migrant en liaison avec les critères de résidence,
- manque de typologie des déplacements a priori les migrations temporaires sont sous-estimées,
- distinction entre le migrant et le non-résident,
- définir, dans une enquête par sondage, l'unité statistique la plus opérationnelle pour la mesure de la migration,
- adaptation d'une base de sondage à un phénomène comme la migration,
- difficulté du maintien de la représentativité de l'échantillon dans l'observation suivie,
- appariement des échantillons urbain et rural,
- coût des études à entreprendre pour obtenir un échantillon statistique fiable. Idem effectifs non significatifs,
- difficulté d'utilisation d'un sous-produit.

. Au niveau de l'analyse :

- inefficacité relative des critères quantitatifs utilisés pour la description du phénomène,
- datation imparfaite de l'origine des flux empêchant toute forme d'analyse longitudinale,
- problèmes introduits par le découpage du territoire,

(*) BENOIT-VAUGELADE, LACOMBE, PICOUET, PODLEWSKI, QUESNEL, VIMARD.

- problème de systématisation et de classification de la documentation très riche recueillie par les enquêtes,
- interférence entre analyses démographiques et faits explicatifs.
- L'intérêt pour les différents thèmes s'est manifesté de la façon suivante (Q5) :

BENOIT-VAUGELADE	D	G			
GENDREAU	A	D	G		
LACOMBE	A	D	F	H	
PICOUET	G	B	D	F	
PODLEWSKI	B	C			
QUESNEL-VIMARD	B	A	F	G	D

- Thèmes proposés (Q10 et 12) :
 - . Les conditions démo-économiques pour l'émergence des mouvements migratoires (Togo).
 - . Zones sous-peuplées d'Afrique Noire.
 - . Attraction des zones non païennes sur les populations païennes.
 - . Projet sur la bande sahélienne. Impact démographique de longues périodes de sécheresse (Sahel).
 - . Liaison population-ressources au niveau de la pression sur les terres (Haute-Volta).
 - . Mesure de la baisse de fécondité due à la séparation des couples par suite de la migration des maris (Haute-Volta).
 - . Composantes de la croissance urbaine (Vénézuéla).
- Grande priorité accordée à l'étude de la migration en Haute-Volta, Togo, Vénézuéla, Cameroun (Q13).
- Q15 - jugée prématurée.
- Les réponses aux questions 7, 8, 9, 11 sont implicitement contenues dans le texte.

Enquêtes spécifiques à la migration

Enquêtes à passages répétés en Afrique

	Enquête santé mentale Exode rural et santé (physique et mentale)	Enquête Migration et Emploi Tunis 1972-1973	Enquête sur les migrations Mossi	Enquête démographique DAYES	Sénégal Cameroun Madagascar	Tunisie
Maître d'œuvre et date de l'opération	CRP/DMS/ORSTOM 1970	INS/ORSTOM 1972-1973	ORSTOM 1973	ORSTOM 1976	ORSTOM 1962-1970 ORSTOM 1966 STAT/ORSTOM 1967-1970	INS 1968-1969
Objectif	Exode rural, urbanisation causes de la migration santé mentale des migrants	Mécanisme de formation des flux Migration et fécondité Migration et emploi	Analyse des migrations temporaires et définitives	Application de la méthode de l'observation renouvelée Etude de la pression démographique Emergence des réseaux migratoires	Objectifs multiples méthodologiques et analytiques orientés vers les problèmes de structure, de mortalité et de fécondité	Idem fonctionnement de l'état civil
Méthode de mesure	Mise en œuvre de la double collecte lieu de départ et lieu d'arrivée	Enquête par panel. Deux passages à 1 année d'intervalle sur Tunis	Enquête renouvelée sur un intervalle de 12 ans	Enquête renouvelée avec comme base le recensement du Togo en 1970	Méthode des passages répétés à un an d'intervalle	Passages répétés 3 passages en 1 année
Lieu d'enquête	Dakar. Arrondissement de Niakkar	Aire urbaine de Tunis	Pays Mossi sauf Ouagadougou	Togo	Sine Saloum Khombol Thié-naba oua Pikine Ankazoabo	Goraa QUED ELKHATEE Nationale
Effectif	400 ménages en zone urbaine, 350 en zone rurale	1975 ménages au 1er passage, 1960 au 2me	50000 personnes	8500 personnes 2000 migrants	Entre 5000 et 15000 personnes suivant les enquêtes	10000 et 25000 éch. nat.

Résultats	Intérêts et contrainte de la double collecte. Données diverses sur les caractéristiques des migrants	Systématisation d'itinéraires vers la capitale. Effets directs la migration sur fécondité. Sous-emploi et migration	Mesure de la dynamique migratoire. Analyse longitudinale de la migration	Opération en cours	Possibilités des enquêtes à passages répétés pour l'étude des flux. Amélioration des concepts de donnée et de résidence. Définition a posteriori de la migration	Idem + typologie des déplacements internes en Tunisie
Publications	Voir bibliographie A78/A79 A169/A170	Etudes et enquêtes de l'INS n° 4, 5 fasc. Tunis 1974	Méthodologie Cah. ORSTOM n° 4, 1972. Analyse à paraître	Opération en cours	Voir bibliographie ORSTOM	Etude et enquêtes de l'INS n° 2 Tunis 1972 v. bibliographie A171 A174
Difficultés propres à cette opération	Appariement des échantillons urbain et rural. Adaptation d'une base de sondage	Définition. Couplage des informations recueillies au 1er et au 2e passage. Période de l'observation trop courte pour définir tous les déplacements	Les migrations temporaires sont sous-estimées, manque de typologie a priori	Définition d'une unité statistique opérationnelle pour la mesure de la migration représentative, coût, datation imparfaite de l'origine des flux	Homogénéité de l'échantillon au cours de passages successifs. Définition du migrant. Difficulté d'utilisation d'un sous-produit. Contente de l'échantillon, coût, confirmation entre les résident et de migrant	Idem
Chercheurs	LACOMBE/ VAUGELADE	PICOUET	QUESNEL/ VAUGELADE	QUESNEL/ VIMARD	CANTRELLE/GENDREAU LACOMBE/PODLEWSKI	PICOUET

Observations		La méthode n'a pas été expérimentée complètement	Exploitation et analyse en cours	L'objectif plus général de cette opération est de dégager par l'analyse de la pression démo. les mécanismes économiques de formation des flux et de leur incidence	Actuellement pour suivi au Cameroun et au Congo par GUBRY, DUBOZ et HERRY	Collaboration de l'ORSTOM très partielle. Les problèmes d'exploitation ont limité l'analyse
--------------	--	--	----------------------------------	--	---	---